



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### La Ville de Farnham lance son programme de Jardins de pluie

**Le mercredi 15 juin 2022** – Les citoyens de Farnham pourront recevoir de l’aide pour l’aménagement d’un jardin de pluie sur leur terrain. La Ville de Farnham se joint à quatre municipalités de la région en lançant elle aussi un programme d’aide technique et financière pour permettre la création de jardins de pluie.

La Ville de Farnham a mis sur pied un programme de subvention à l’intention de ses citoyens. Ils peuvent obtenir un remboursement de 50 % de leurs coûts d’aménagement d’un jardin de pluie, jusqu’à concurrence de 1 000 \$.

Les citoyens peuvent en plus recevoir l’aide de l’Organisme de bassin versant de la rivière Yamaska (OBV Yamaska) dans leur projet. Un technicien en environnement de l’organisme les accompagnera dans la planification de leur jardin de pluie. Ce service est offert gratuitement.

Soucieuse de l’environnement, la Ville de Farnham crée ce programme d’aide financière afin d’encourager la population à opter pour des solutions efficaces et durables. « *Dans un contexte où les changements climatiques accentuent les conséquences des eaux de ruissellement sur les milieux récepteurs, la gestion des eaux de ruissellement devient un enjeu important* », précise Patrick Melchior, maire de la Ville de Farnham.

Ces infrastructures vertes permettent à l’eau de pluie de s’infiltrer là où elle tombe, explique Sabine Vanderlinden, gestionnaire de projets à l’OBV Yamaska. « *Les jardins de pluie constituent une technique très efficace de gestion durable des eaux pluviales. Ils participent à réduire l’arrivée des sédiments et des polluants dans les cours d’eau. Les jardins de pluie contribuent aussi à diminuer l’apport de volumes d’eau soudains et importants dans les cours d’eau et permettent ainsi de limiter l’érosion et les surverses d’eaux usées. En plus, ils sont beaux et si plantés avec végétaux indigènes, ils nourrissent les pollinisateurs!* »

Pour tous les détails du programme de la Ville de Farnham, visitez le [www.ville.farnham.qc.ca/jardin-pluie](http://www.ville.farnham.qc.ca/jardin-pluie).

En plus de la Ville de Farnham, les villes de Cowansville, Granby et Waterloo ainsi que la municipalité du Canton de Shefford offrent un programme de subvention à leurs citoyens qui veulent aménager un jardin de pluie sur leur terrain.

*L'OBV Yamaska est une table de concertation mandatée par le gouvernement du Québec pour élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), en faire la promotion et suivre sa mise en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière Yamaska. La mission de l'OBV et les objectifs du PDE s'inscrivent dans le cadre d'une gestion durable de l'eau.*

-30-

Pour information

Michel Laliberté

Responsable des communications

OBV Yamaska

[michel.laliberte@obv-yamaska.qc.ca](mailto:michel.laliberte@obv-yamaska.qc.ca)

450 578-2015